

# BILAN 2012 DE LA NIDIFICATION DU FAUCON PÈLERIN EN BRETAGNE

Erwan Cozic\*



Le suivi réalisé en 2012 a permis d'obtenir un bilan relativement précis quant à la situation de l'espèce en Bretagne (nombre de couples, succès reproducteur, répartition, etc.). Quelques rares couples pourraient néanmoins avoir échappé à la

vigilance des observateurs. Il devient en effet de plus en plus difficile de les recenser précisément : après avoir colonisé les sites côtiers les plus favorables, l'espèce s'établit maintenant sur des sites moins « évidents », où on ne l'attend pas forcément.

ment (falaise modeste, aire surplombée par un sentier, installation à proximité d'un autre site de nidification, etc.). Difficile aussi d'assurer la même fiabilité dans le suivi, dans ce contexte de forte croissance des effectifs, alors que l'effort de prospection est globalement stable depuis de nombreuses années.

## Effectif et repartition

Signalons que les cantonnements constatés entre les mois d'août et de mars inclus ne sont pas systématiquement signalés, sauf si des comportements liés à la reproduction sont relevés. En effet, ces stationnements concernent bien souvent des migrateurs, parfois observés en couples.

### Morbihan

- **Belle-Île** : 2 couples, au moins 4 jeunes à l'envol.

Les deux sites habituels sont productifs : entre 2 et 3 jeunes s'envolent de la falaise retenue depuis 2008 et au moins 2 autres depuis le second territoire.

- **Groix** : 1 couple, 1 jeune à l'envol.

L'aire est établie au même endroit que l'année passée, un seul jeune est élevé.

- **Lorient** : 0 couple.

Pour la sixième année consécutive les observations sont quasi quotidiennes sur le port ; à partir de la dernière décade de juin elles concernent deux adultes (un mâle et une femelle qu'on ne peut considérer comme appariés).

- **Intérieur** : 1 couple non reproducteur.

Il s'agit d'une première pour le Kreiz Breizh : durant l'ensemble de la saison un

couple est cantonné sur une carrière inexploitée ; la femelle est immature et aucun indice de reproduction n'est recueilli.

### Finistère

- **Cap Sizun, Pays Bigouden et Porzay** : 4 couples, au moins 7 jeunes à l'envol.

Un nouveau couple est découvert sur le Cap, il dépose une ponte mais l'aire est abandonnée entre la mi-avril et la mi-mai. Cet échec n'a pas d'explication évidente même si le couple paraît dérangé quotidiennement par un pêcheur (qui vient lever un filet déposé dans la crique attenante).

Les deux autres emplacements connus sur le Cap connaissent plus de réussite, avec des envols à la mi-mai : 3 jeunes depuis un îlot du secteur de la réserve et 2 jeunes sur le site voisin.

Dans le Porzay, le site habituel produit au moins 2 jeunes à l'envol.

Le mâle bagué et fidèle aux phares de Penmarc'h depuis cinq ans semble y avoir passé sa dernière saison : il n'y a pas été revu depuis novembre 2012. S'est-il décidé à abandonner Eckmühl pour le confort plus rustique d'une falaise ? Cet espoir rappelle également l'intérêt de rechercher d'éventuelles bagues (sur cet individu d'origine cornouaillaise elle était jaune avec l'inscription T1 en noir).

- **Presqu'île de Crozon** : 9 à 10 couples, 9 jeunes à l'envol.

Alors que 2011 avait déjà été marquée par des effectifs et une densité record, un nouveau couple parvient à s'établir dans la plus vaste zone encore inoccupée. La femelle est immature et malgré l'observation d'accouplements, aucune ponte n'est observée pour cette première installation. Ailleurs, les échecs sont inhabituellement

nombreux et seuls quatre couples parviennent à mener des jeunes à l'envol (9 au total : 2, 2, 2 et 3). Deux pontes sont abandonnées en mai alors qu'aucun poussin n'est observé sur les trois autres sites...

• **Brest** : 0 couple.

Malgré la proximité avec la presqu'île de Crozon, aucune observation n'est rapportée durant la période de nidification.

• **Île d'Ouessant** : 1 couple, pas de jeune à l'envol.

La vire habituelle est réoccupée, mais l'échec est constaté en mai : l'aire est abandonnée sans qu'aucun poussin n'ait été observé.

• **Baie de Morlaix et Bas-Trégor** : 1 couple, pas de jeune à l'envol.

Si le cantonnement du couple et l'absence de jeunes sont avérés, les rares visites de contrôle ne permettent de connaître ni le stade ni les raisons de cet échec.

• **Intérieur** : 1 couple, 2 jeunes à l'envol.

La carrière qui avait abrité l'an passé la première nidification non littorale conserve le privilège de cette exclusivité. La même aire est réutilisée mais cette année la proximité des travaux est plus critique, avec une forte activité à 200 m de l'aire. Le couple parvient tout de même à élever 2 jeunes, envolés aux alentours du 10 juin.

## Côtes-d'Armor

• **Sept-Îles** : 1 couple, 1 jeune à l'envol.

L'aire est située dans le secteur habituel de l'île Rouzic et se trouve pour la première fois sur la même vire que des sites occupés par des couples de fulmars. Cette proximité explique manifestement les souillures observées sur le plumage

du juvénile : ses premières explorations et rencontres hors de l'aire lui vaudront d'être aspergé d'huile ! Les observations suivantes montrent cependant qu'il s'est parfaitement remis de cette mésaventure.

• **Île Tomé** : 1 couple ?

L'île n'ayant pu être contrôlée cette année, la présence d'un couple cantonné n'est donc qu'une hypothèse (accréditée par l'historique du site comme par la dynamique de l'espèce).

• **Côte de Goëlo** : 3 ou 4 couples, au moins 4 jeunes à l'envol.

Deux nouveaux sites sont découverts. Au final, difficile toutefois de conclure à la présence de quatre couples, les observations obtenues sur l'un des secteurs pouvant se rapporter (au moins en partie) aux visites de l'un voire des deux partenaires du couple voisin ; elles désignent en tout cas un nouveau territoire potentiel. Sur le second, la reproduction est avérée et constitue une première historique en ce lieu ; elle a été minutieusement suivie, ce qui nous vaut une belle chronique à découvrir ou relire dans un article du *Fou* (Brosse, 2013). Ce site confirme également les capacités d'adaptation de l'espèce, supérieures à celles envisagées il y a quelques années : l'aire se trouve au sommet de la falaise, à seulement 15 m de hauteur, dominant un estran régulièrement arpenté par des pêcheurs à pied ou des promeneurs, voire même survolé par des parapentistes... À l'évidence bien d'autres secteurs bretons aux falaises modestes peuvent maintenant prétendre accueillir la nidification de l'espèce.

Dans les environs, les deux autres sites traditionnels mènent 1 et au moins 2 jeunes à l'envol.

- **Côte de Penthièvre** : 2 couples, 5 jeunes à l'envol.

Au Cap Fréhel, après trois années et autant de pontes infructueuses, 3 jeunes s'envolent depuis le site retenu depuis 2008. On retiendra également qu'une femelle adulte est cantonnée durant l'ensemble de la saison à à peine plus d'un km de l'aire.

Plus loin, la carrière habituelle permet l'envol de 2 jeunes depuis l'aire adoptée dès la première nidification en 2010.

- **Intérieur** : 1 couple, pas de jeune à l'envol.

Quelques visites (entre avril et juin) d'une carrière exploitée ont permis de constater le cantonnement d'un couple. Aucun élément n'est cependant recueilli en faveur d'une tentative de nidification.

### *Ille-et-Vilaine*

- **Cancale** : 1 couple, pas de jeune à l'envol.

Un couple est présent durant l'ensemble de la saison sur le rocher de Cancale mais l'absence de reproduction paraît évident.

- **Cézembre** : ?

Aucune donnée sur l'île faute de recherches, mais l'observation d'un individu le 2 juin sur le Phare du Grand Jardin invite à contrôler ces falaises dès la saison prochaine.

- **Intérieur** : 0 couple (?)

Classiquement, les deux derniers « couples hivernaux » restent cantonnés jusqu'à la mi-mars. L'un d'eux s'était établi dans une carrière désaffectée alors que l'autre avait pris possession de la cathédrale de Rennes (où le mâle va demeurer toute la saison de reproduction malgré le départ de la femelle). On retiendra également le cantonnement d'une femelle immature, observée en mai dans une autre carrière inexploitée.

### *Loire-Atlantique*

- **Nantes** : 0 couple.

Comme l'an passé, le dernier cantonnement rapporté concerne un immature, présent jusque fin avril. Il a ses habitudes au cœur de la cité, notamment sur des balcons et rebords de fenêtres d'un immeuble où il passe ses nuits.

- **Intérieur** : 0 couple (?)

Aucun autre cantonnement n'est rapporté sur la période.

### **Conclusion**

Alors que depuis peu les principaux secteurs de « belles » falaises (celles où la nidification paraissait prévisible de longue date) sont tous occupés, le nombre de couples cantonnés dans la région progresse toujours aussi fortement. Cette croissance se traduit par de plus fortes concentrations sur des secteurs très favorables (l'exemple le plus frappant concerne 3 couples cantonnés sur un cercle d'1,8 km de rayon en presque île de Crozon) ; par l'installation de couples sur des falaises plus modestes et par la colonisation de nouveaux secteurs (notamment l'intérieur des terres, au potentiel très prometteur grâce aux carrières).

La productivité est toutefois très inférieure à celle des années passées. La proportion de couples menant des jeunes à l'envol (à peine plus d'un sur deux), le nombre réduit de jeunes envolés par couple producteur (2 en moyenne), l'absence de nichée de 4 menée à l'envol, etc. montrent qu'ils ont rencontré des conditions exceptionnellement défavorables. Ce phénomène semble s'expliquer principalement par les conditions météorologiques (puisqu'à l'évidence elles ont également été responsables d'une saison de reproduction exécrable pour de nombreuses espèces-proies).

|                                    | Morbihan | Finistère | Côtes-d'Armor | Ille-et-Vilaine | Loire-Atlantique | <b>Total</b> |
|------------------------------------|----------|-----------|---------------|-----------------|------------------|--------------|
| Couples (effectif minimum)         | 4        | 16        | 7             | 1               | 0                | <b>28</b>    |
| <b>Couples (estimation)</b>        | <b>4</b> | <b>17</b> | <b>8</b>      | <b>1</b>        | <b>0</b>         | <b>30</b>    |
| Couples (maximum probable)         | 4        | 17?       | 9             | 2               | 0                | <b>32</b>    |
| Pontes (nombre minimum)            | 3        | 12        | 6             | 0               | 0                | <b>21</b>    |
| <b>Pontes (estimation)</b>         | <b>3</b> | <b>14</b> | <b>7</b>      | <b>1?</b>       | <b>0</b>         | <b>25</b>    |
| Pontes (maximum probable)          | 3        | 15        | 8             | 1               | 0                | <b>27</b>    |
| Jeunes envolés (effectif minimum)  | 5        | 18        | 10            | 0               | 0                | <b>33</b>    |
| <b>Jeunes envolés (estimation)</b> | <b>6</b> | <b>18</b> | <b>11</b>     | <b>0</b>        | <b>0</b>         | <b>35</b>    |
| Jeunes envolés (maximum probable)  | 7        | 19        | 14            | 0               | 0                | <b>40</b>    |

### Bilan Bretagne 2012

NB : 3 lignes apparaissent pour chacun des paramètres (nombre de couples, de pontes et de jeunes envolés).

l'effectif minimum correspond à ce qui a été réellement observé et compté.

l'estimation correspond au nombre qui paraît le plus proche de la réalité<sup>(1)</sup>.

le maximum probable signifie qu'un calcul « optimiste » mais « réaliste » a été appliqué pour obtenir ce résultat<sup>(2)</sup>.

(1) : pour Tomé, l'estimation (discutable) d'un couple nicheur avec un jeune envolé (résultat du site voisin de Rouzic) a été retenue pour les lignes associées.

(2) : Pour Cézembre, alors que l'on ne dispose d'aucun élément probant, le cantonnement d'un couple a été envisagé et intégré dans la ligne « maximum probable ».

### Bibliographie

BROSSE X., 2013. Chronique de la nidification du Faucon pèlerin *Falco peregrinus* sur la côte de Plérin en 2012, *Le Fou*, n° 87, p. 35-41.

Merci aux très nombreux observateurs qui communiquent leurs données et permettent d'obtenir une vision aussi claire que possible de la situation de l'espèce dans la région :

- Pour la Loire-Atlantique : Emilien Barussaud, Pascal Bourdin, Evelyne Deloison, Sandrine Emeriau, Jean-Luc Gasnier, François Gossmann, Benoît Moreau, Sébastien Reeber, Chantal Rolland.

- Pour le Morbihan : Benoît Billeude, Jean-Luc Blanchard, Yves Brien, Marc Jamet, Guy Joncour, Solenn Le Berre, Huguette & Paul Le Roy, Céline Marie, Jérémie Mener, Ghislain Riou, Catherine Robert, José Serrano.

- Pour le Finistère : Alain Boënnec, Jérémie Bourdoulous, Bernard Cadiou, Didier Cadiou, Cédric Caïn, Yvon Capitaine, Jacques Citoleux, Yannig Coulomb, Erwan Cozic, Michel Granger, David Grangière, Xavier Grémillet, Julien Huteau, Morgane Huteau, Yann Jacob, Jean-Yves Kervarec, Philippe Lagadec, Pierre Le Floc'h, Daniel Le Mao, Yvon Lorguilloux, Jacques Maout, Jean-Yves Monnat, Sébastien Nédellec, Olivier Normant, Yvette & Yves Paugam, Sylvie Pianalto, François Quénot, Samuel Quillien, Jean-Marc Rioualen, Alain Thomas, Viviane Troadec, Damien Vedrenne, Jean-Yves Velly, Gérard Viret.

- Pour les Côtes-d'Armor : Patrick Behr, Gilles Bentz, Patrice Berthelot, Alain Beuget, Xavier Brosse, Hubert Catroux, Philippe Chapon, Armel Deniau, Yann Février, Sophie Guillaume, François Hémerly, Fabrice Jallu, Sylvain Leparoux, Régis Perdriat, Marc Plotard, Pascal Provost, Pierrick Pustoch', Philippe Quéré, Jean-Michel Raoul, Marc Rapilliard, Jérôme Rouxel, Sébastien Théof.

- Pour l'Ille-et-Vilaine : Yohann Avice, Matthieu Beaufiles, Hugues Berthelot, Emmanuel Chabot, Jean-Luc Chateigner, Filipe Contim, Raphaël Gamand, Gaël Gautier, Yann Le Hégarat, Tiphaine Heugas, Edouard Lhomer, Régis Morel, Sébastien Provost.

- Associations et organismes publics : Al-lark, Bretagne Vivante-SEPNB, Conservatoire du littoral, CG du Finistère, DDTM du Finistère, DREAL, FCBE, GEOCA, GOB, GO35, LPO-Mission FIR, LPO Ile-Grande, LPO 29, LPO 44,

Mairie de Crozon, O.N.C.F.S, Préfecture du Finistère-DEDD, Syndicat des Caps.

## **Destinataires**

Al-lark.

Bretagne Vivante-SEPNB.

Conseil Général du Finistère/Service Espace Naturel et Paysage (CG 29).

Conservatoire du littoral.

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement (DREAL Bretagne).

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère (DDTM 29).

Forum Centre Bretagne Environnement (FCBE).

Groupe d'Etude Ornithologique des Côtes d'Armor (GEOCA).

Groupe Ornithologique de Bretagne-Vivante, section de Rennes (GO35).

LPO-Mission Rapaces.

Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Ile-Grande.

Ligue pour la Protection des Oiseaux du Finistère (LPO 29).

Ligue pour la Protection des Oiseaux de Loire-Atlantique (LPO 44).

Office National de la chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS).

ONIRIS-Ecole Nationale Vétérinaire Agromédicale et de l'Alimentation de Nantes.

Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA).

Préfecture du Finistère, direction de l'environnement et du développement durable.

Syndicat des Caps.

Les observateurs ayant communiqué leur adresse.

\* 24 Rumenguy – 29460 LOGONNA-DAOULAS ([erwan.cozic@wanadoo.fr](mailto:erwan.cozic@wanadoo.fr))